

« Le retour d’une droite réactionnaire » : la Métropole de Lyon attaque les politiques sociales

Suppression du revenu de solidarité jeune (RSJ), fermeture de places d’hébergement d’urgence, expulsion de squats... Pour ses premières mesures, la Métropole de Lyon, désormais gouvernée par la droite, détricote les politiques sociales et d’hospitalité mises en place par la précédente mandature. Les acteurs du secteur s’inquiètent.

Méline Pulliat



Véronique Sarselli (LR) présidente de la Métropole de Lyon Photo : ©Pierre Ferrandis/Rue89Lyon

« La Métropole de Lyon s’attaque aux plus fragiles d’entre les plus fragiles », souffle Anthony (prénom modifié), ancien membre de la Fondation pour le logement des défavorisés. Comme lui, d’autres acteurs du secteur social interrogés ont requis l’anonymat. Il faut dire que le climat est à l’inquiétude.

Des craintes s’expriment sur l’avenir des politiques sociales et d’hospitalité jusque-là menées par la collectivité. Elles représentaient le plus gros budget de la Métropole avec 1,2 milliard d’euros par an, pour une enveloppe globale de près de quatre milliards d’euros.

Parmi les « gros dossiers » : le revenu de solidarité jeune (RSJ) que la nouvelle majorité de droite à la tête de la Métropole s’apprête à supprimer au conseil du 28 septembre. « La plus grande fierté » des Écologistes, comme l’avait décrit l’ancien président Bruno Bernard au moment de tirer son bilan, prendra fin le 31 octobre, selon les délibérations du conseil que nous avons pu consulter.

« On ne comprend pas cette volonté absolue de marquer une rupture sur le social, cela traduit une méconnaissance des précarités. On revient aux vieilles marottes de la droite contre l’assistantat », fustige Renaud Payre, ancien vice-président au logement, désormais coprésident du groupe d’opposition Écologistes et apparentés.

Fin du RSJ : « Des jeunes vont se retrouver dans la détresse »

« Derrière cette décision, il y a des vrais jeunes, qui vont se retrouver dans la détresse », déplore Anthony, qui a accompagné la mise en place du dispositif en 2021. Pour rappel, le

RSJ avait été pensé comme un « RSA pour les jeunes » de 18 à 24 ans alors que près d'un sur cinq d'entre eux vit sous le seuil de pauvreté.

Depuis sa mise en place, 4 000 jeunes ont ainsi pu bénéficier d'une aide financière de 420 ou 315 euros (selon les ressources d'activité) pendant deux ans maximum et d'un accompagnement à l'insertion professionnelle et sociale.

En moyenne, les jeunes en bénéficiaient durant sept mois. Selon nos informations, les résultats de 2024 établissaient que 60% des jeunes trouvaient une issue positive au dispositif, vers l'emploi ou la formation. D'où le sentiment d'incompréhension régnant chez les acteurs sociaux. « Pour des gens réputés pragmatiques, on casse ici un des dispositifs qui fonctionne le mieux », râle Anthony.

Avec le RSJ, « les jeunes sortaient de situations de grandes vulnérabilités, économiques et sociales, cela leur évitait de se retrouver à la rue et leur permettait d'espérer un avenir plus serein », retrace Marc (prénom modifié), cadre d'une association partenaire du RSJ.

Pour Anthony, qui a longtemps travaillé dans l'urgence sociale, les risques liés à cette suppression sont dramatiques. « Le RSJ était une bouffée d'oxygène pour des jeunes qui ont connu des parcours très difficiles. C'est renvoyer des jeunes sans ressources aux bras des dealers ou dans la prostitution », alerte-t-il.

Contactée, la Métropole de Lyon assure ne pas « renoncer à sa responsabilité sociale ni à l'accompagnement des jeunes les plus fragiles » et affirme « qu'aucun jeune ne sera laissé sans solution ». La collectivité estime que le RSJ « a pu constituer un soutien utile pour certains jeunes » sans toutefois répondre « de manière satisfaisante » à l'accès durable à l'emploi ou la formation.

Du RSJ à un plan « Premier emploi jeunes »

Le RSJ ne restera pas complètement irremplacé. Dans les délibérations du prochain conseil métropolitain, la collectivité justifie son choix en estimant que « la solidarité ne peut avoir pour horizon l'installation durable dans les dispositifs sociaux : elle doit être un point d'appui vers l'autonomie, l'activité et l'emploi. » La nouvelle majorité souhaite ainsi remplacer le dispositif par un « plan Premier emploi jeunes ».

Elle propose de « réaffecter les moyens métropolitains dédiés à l'accompagnement via ce plan de remobilisation par les expériences professionnelles ». En s'appuyant et en « mobilisant » l'État, France Travail, les entreprises ou encore les maisons métropolitaines de l'insertion et de l'emploi.

Quid des jeunes plus isolés, sans-abri et pour qui les démarches administratives peuvent être complexes ? « Le RSJ, c'était aussi de l'aller-vers et pas seulement des permanences où les jeunes doivent se déplacer. Pour certains, ce n'est pas évident d'aller à France Travail », ajoute Marc.

Sur ce point, la Métropole de Lyon garantit que des « réponses différenciées » seront mises en place selon les situations avec une « prise en charge individualisée des freins pour les jeunes cumulant les fragilités en lien avec nos partenaires ».

« L'hospitalité est dans le viseur de la Métropole de Lyon »

Une autre inquiétude traverse le secteur social : la question de l'hébergement d'urgence. Les signaux envoyés pour l'heure ne sont « pas rassurants », avec, en premier lieu, la suppression des « Stations », ce rare dispositif d'aide et d'hébergement destiné aux mineurs isolés en recours.

Cette suppression s'organise sans annonce officielle et à bas bruit depuis des mois, comme nous vous le [racontions](#). Le premier lieu, avec 50 places financées par la Métropole, doit fermer fin septembre.

À lire sur Rue89Lyon

- ∞ [Mineurs isolés : la Métropole de Lyon supprime des places d'hébergement](#)
- ∞ [Dossier] [Au campement des Chartreux, la vie suspendue de jeunes exilés](#)

« L'hospitalité est dans le viseur », martèle Renaud Payre qui se montre très inquiet. D'autant que cette décision intervient alors que l'avenir de 280 femmes et enfants occupant un immeuble de la place de Milan est en suspens. Le site appartient à la Métropole, qui a demandé son évacuation. Depuis début septembre, il est expulsable « à tout moment » après une décision judiciaire favorable aux demandes de la collectivité. Pour l'heure, aucune solution de relogement n'a été envisagée.

« Taper dans le social, c'est fragiliser notre modèle. C'est totalement à l'inverse de ce qu'a voulu Gérard Collomb, c'est le but même de la Métropole d'accompagner le social », cingle Renaud Payre.

« La Métropole de Lyon assume pleinement ses responsabilités en matière de solidarité et continuera à prendre en charge les publics qui relèvent de ses compétences, notamment les mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance, les femmes enceintes et les mères isolées avec des enfants de moins de trois ans », répond la collectivité.

Elle souligne que les dispositifs existants seront « réexaminés » tout en assurant qu'il ne s'agit pas « de mettre brutalement fin aux prises en charge ni de laisser des personnes sans solution », sans toutefois nous donner des précisions sur l'avenir des occupant·es de la place de Milan.

Deux centres d'hébergement d'urgence bientôt fermés dans la Métropole de Lyon ?

D'après nos informations, deux centres d'hébergement d'urgence accueillant des mères isolées avec enfant de moins de trois ans pourraient également fermer. La Base, gérée par l'association le Mas à Villeurbanne, d'ici début 2027, et les Amazones (Lyon 9^e) dont s'occupe le Foyer Notre-Dame des sans-abris, qui fermerait lui dès le 31 décembre 2026. La Métropole de Lyon n'a pas répondu précisément aux questions que nous avons posées à ce sujet.

Elle se contente d'écrire que « les situations relevant de ses compétences feront l'objet de propositions adaptées et que les échanges se poursuivent avec les associations pour travailler au devenir ou au redéploiement de certains dispositifs ».

Aux Amazones, un site ouvert en 2021, étaient financées une vingtaine de *tiny houses* (petites maisons, ndlr) dans lesquelles résident actuellement 28 personnes. Hélène, Élisabeth et Mathilde (prénoms modifiés), salariées du Foyer, sont aujourd'hui consternées. Elles ont appris en juillet que la Métropole voulait reprendre le terrain.

Selon elles, la collectivité s'est engagée à continuer de financer les places mais que « c'était au Foyer de trouver un lieu, qu'elle ne mettrait pas de budget pour des travaux ou la location d'un terrain », affirment-elles. Or, aucun lieu n'a encore été trouvé.

Les trois salariées sont « en colère » et s'inquiètent d'une décision qui « met ces femmes plus en danger » car elles peuvent se retrouver dans des centres d'hébergement d'urgence partagés, moins sécurisants.

« La plupart des femmes sont sans droits de séjour et sont dans l'attente des délais interminables de la préfecture du Rhône. L'État demande une stabilité, une insertion professionnelle et sociale, mais de l'autre côté le parcours d'hébergement est sans cesse mis en péril », regrettent-elles.

D'autant qu'une certaine politique de « tolérance » était jusque-là appliquée lorsque les enfants dépassaient l'âge de trois ans. Selon une membre de l'association du Samu social Alynéa, rien n'indique que cela survivra au passage de la droite.

À lire sur Rue89Lyon

- ∞ [Préfecture du Rhône : les étrangers victimes de la dématérialisation](#)
- ∞ [À Lyon, la préfecture du Rhône empêche les étrangers régularisés de voyager](#)

« Pas de dialogue avec les acteurs clés »

« On revient dans les années 90 en plus dur avec une droite réactionnaire », s'empare un cadre de l'association le Mas. Comme lui, plusieurs acteurs interrogés disent ne pas avoir encore rencontré et dialogué avec la Métropole, disent recevoir des infos au compte-gouttes et « d'avancer dans le flou ». « Je suis sidéré qu'il n'y ait pas de réunion avec les acteurs clés, qu'il n'y ait pas de dialogue. Ce n'est pas sérieux ! », s'agace-t-il.

Dans sa réponse, la Métropole de Lyon nie toute absence de communication. Dans une formule dont on peine à comprendre les implications, elle parle de « continuer à agir et à dialoguer avec les acteurs de la solidarité mais dans un cadre clair : chacun doit assumer pleinement les responsabilités qui sont les siennes. »

Le secteur social reste donc suspendu aux futures décisions métropolitaines. Une question trotte dans les têtes : jusqu'où ira la Métropole dans sa volonté de « se recentrer dans ses compétences » et dans ce « détricotage » des politiques sociales ?